



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

AGEROUTE SENEGAL

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – CAS SANS PRE QUALIFICATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA N1 TRAVERSEE DE KAOLACK

D/1619/A2

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal l'AS QUOTIDIEN du 22 décembre 2022.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu de l'Etat du Sénégal des fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer le programme d'entretien routier annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour les travaux de réhabilitation de la N1 traversée de Kaolack.
3. L'AGEROUTE Sénégal, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - ✓ Installation générale de chantier
 - ✓ Projet d'exécution
 - ✓ Travaux préparatoires et dégagement des emprises
 - ✓ Terrassements généraux
 - ✓ Travaux de chaussée et revêtement
 - ✓ Ouvrages d'assainissement et de protection
 - ✓ Travaux de signalisation et équipements routiers

Les variantes ne sont pas autorisées et les travaux seront exécutés en **un (01) seul lot**.

Le délai d'exécution est de dix-huit (18) mois.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles tel que défini dans le Décret 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant code des Marchés publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal

Rue David DIOP x F, Fann Résidence

Tel : +221 33 869 07 51

Email : ageroute@ageroute.sn, [Oumar DIOUF odiouf@ageroute.sn](mailto:Oumar_DIOUF_odiouf@ageroute.sn); [Rokhaya NDOUR rndour@ageroute.sn](mailto:Rokhaya_NDOUR_rndour@ageroute.sn)

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 8H00 à 17H00 à partir **du 06 avril 2023**

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- i.** avoir réalisé au cours des sept (07) dernières années à partir de 2016, deux (02) projets de travaux routiers ayant chacun une valeur minimale de **trois milliards six cent millions (3 600 000 000) de F CFA**

Les Candidats devront fournir les attestations de travaux ou les procès-verbaux de réception des travaux. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès-verbaux de réception ne seront pas comptabilisées. De plus, ne seront pris en compte que les travaux réalisés à hauteur de 80% au minimum et attestés par les maîtres d'ouvrages ou d'autres donneurs d'ordres.

- ii.** avoir au minimum un chiffre d'affaires moyen annuel de :
 - **Six milliards (6 000 000 000) de Francs CFA** au cours des trois (03) dernières années à compter de 2019 ;
 - Fournir les états financiers certifiés par un cabinet ou un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou organe assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2019 (2019,2020 et 2021) ;
- iii.** disposer d'une attestation de ligne de crédit auprès d'une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Sénégal d'un montant équivalent à :
 - **Huit cents millions (800 000 000) de Francs CFA**

Les lignes de crédits établies par les compagnies d'assurance ne seront pas acceptées ;

- iv.** Avoir une expérience générale des marchés, en tant qu'entrepreneur au cours des dix (10) dernières années.

Voir le Document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (**50 000**) F CFA par versement au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGERROUTE SENEGAL auprès

de la banque UBA sise à la Route des Almadies. Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au siège de l'AGEROUTE sise à l'adresse indiquée ci-après : **Rue David Diop x Rue F Fann Résidence – Dakar – Sénégal - Téléphone : 33 869 07 51** à compter du **06 avril 2023**.

8. Les offres devront être soumises au secrétariat de la cellule de passation des marchés de l'AGEROUTE SENEGAL au plus tard le **09 Mai 2023 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)**. **Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à salle de réunion de l'AGEROUTE à l'adresse ci-dessus le **09 Mai 2023 à partir de 10 heures 30 minutes précises (GMT)**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Quatre-Vingt millions (80 000 000) F CFA** émanant d'une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget.

La garantie de soumission doit être valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres demeureront valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90 jours)** à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général

Ibrahima NDIAYE